

Réunion du conseil municipal

du mardi 26 novembre 2019

Le vingt-six novembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Mauroux.

Etaient présents :

Mesdames DANIELIAN, DIAS, MAISONNEUVE et MARY.

Messieurs BOUCHER, DELORD, JOUANNIC, KODDEN et XUEREB.

Excusés :

Mesdames BARTEL, LUCAS.

Messieurs ANSELMY, DAVID

Absent :

Monsieur LABORIE

En présence de Mme MOZ

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2019 :

Approuvé à l'unanimité

Rapport annuel 2018 AQUARESO : (assainissement des eaux usées)

Ce syndicat intercommunal dessert 38 communes et 14 000 habitants.

Le volume traité d'eaux usées est de 444 356 m³ en 2018

Le rapport est consultable en mairie.

Maison d'accueil :

Garantie d'emprunt :

Les communes doivent garantir une partie des emprunts contractés par les sociétés d'habitations à loyers modérés. C'est la société Polygone qui intéresse la commune de Mauroux. L'emprunt en cours s'élève à 57914,31 € sur 33 annuités ; notre commune en garantit 30 %,

La récente diminution du loyer de solidarité entraîne une baisse des revenus pour Polygone. De ce fait, cette société a du rallonger la durée de ses emprunts pour faire face à la diminution de revenus.

La délibération pour régulariser cette modification est adoptée à l'unanimité.

Vente de la maison d'accueil :

Une famille d'accueil souhaite racheter la maison d'accueil pour continuer son activité.

Légalement, seule une partie de cette maison peut être vendue dans un premier temps.

Polygone propose de racheter l'ensemble du terrain avant de procéder à cette cession.

Pour compenser les dépenses engagées par la commune sur le terrain (clôture et portail), il est proposé de porter le prix de vente au m² à 10 € au lieu de 8 €. (La société Polygone est d'accord).

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Motion sur la fermeture de la perception de Puy L'Evêque :

Le conseil municipal vote à l'unanimité une motion pour manifester son opposition à la fermeture de cette perception.

La séance est levée à 21h50.